

L'exploitation des stocks de thons en Atlantique oriental tropical

par J. MARCILLE,
océanographe biologiste à l'O.R.S.T.O.M.

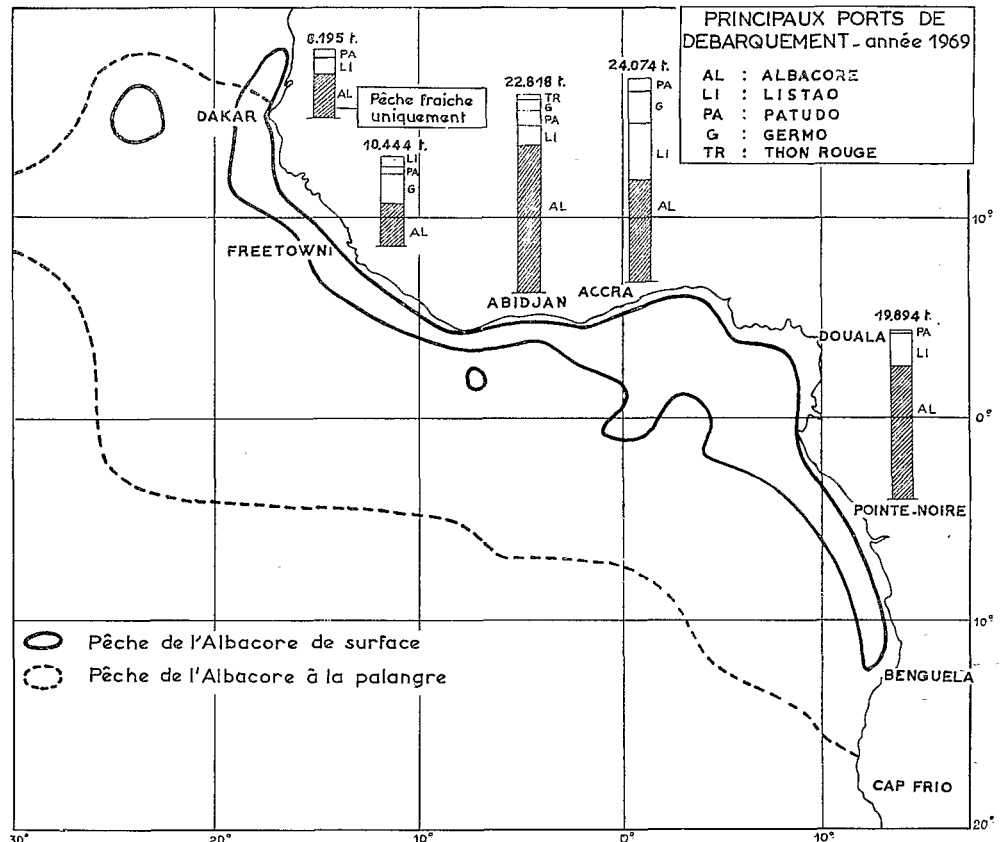
L'intérêt présenté par le stock de thonidés de l'Atlantique tropical est évident et son exploitation a débuté depuis de nombreuses années par la pêche des palangriers japonais. Si, à Dakar, la pêche des thoniers à glace pratiquant la technique à l'appât vivant est déjà ancienne (1955), le grand développement de la pêche thonière de surface n'a débuté véritablement que vers 1964-1965 et, depuis 1968, on note un tournant important dans cette pêche avec l'arrivée des nouveaux grands senneurs américains et français.

Les très bons rendements obtenus de 1966 à 1968, associés à la facilité d'écoulement des produits dans un marché en pleine extension, ont provoqué un très grand développement de la pêche à la senne. Pour ne citer que quelques chiffres, notons que, sur les 11 000 tonneaux de jauge brute construits en France en 1969, 4 500 correspondent à des thoniers-senneurs destinés en premier lieu à l'Atlantique tropical.

En outre, plusieurs super-senneurs de 75 m et de 1 800 à 2 000 t de capacité de congélation sont en construction pour des armements français et américains et vont, dès 1971, augmenter encore l'effort de pêche appliqué au stock de l'Atlantique oriental tropical.

Quel va en être l'effet sur le stock, et quelles seraient les solutions à apporter ?

La carte ci-jointe indique l'extension des zones de pêche de l'albacore (la principale espèce pêchée) et les quantités de différentes espèces de thonidés débarqués à Pointe-Noire, Accra, Abidjan, Freetown et Dakar en 1969. Ces données comprennent les débarquements de canneurs, senneurs et palangriers de nationalités diverses (Formose, Corée du Sud, Japon, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Sénégal). Le tonnage réel pêché est cependant supérieur à celui indiqué, car de nombreux palangriers japonais font un transbordement direct sur bateau-mère, et les grands senneurs, d'autre part, repartent en fin de campagne les cales pleines.



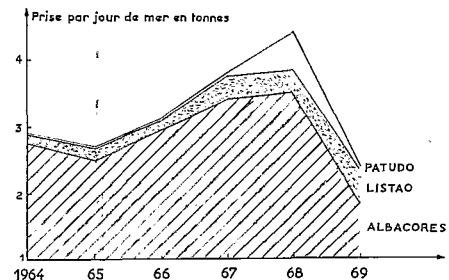
Evolution du stock

Il est toujours délicat de faire des évaluations de stock et des prévisions à court ou moyen terme. Cependant deux types d'indices sont apparus en 1969 et 1970 (*).

1° Une diminution de la prise par unité d'effort de pêche.

Nous donnons ci-contre l'évolution des prises annuelles par unité d'effort de la flottille homogène des canneurs français à Pointe-Noire de 1964 à 1969.

La prise par unité d'effort étant évaluée en tonnes par jours de mer, le graphique fait ressortir la chute importante de la prise par unité d'effort de l'albacore en 1969, malgré un début de campagne qui fut encourageant. Cette ten-



Evolution des prises annuelles par unité d'effort de la flottille homogène des canneurs Français à Pointe-Noire.

dance à la baisse semble d'ailleurs se maintenir en 1970. Les apparences sont moins nombreuses et les mattes sont exploitées au maximum.

2° Une diminution de la taille moyenne des individus.

Ce fait est généralement considéré comme la caractéristique d'un stock surexploité. L'ensemble des profession-

(*) Cette étude est fondée uniquement sur les données recueillies à Pointe-Noire.

nels de la pêche s'est bien rendu compte de cette évolution et s'en inquiète à juste titre. La majorité des albacores pêchés pèsent de 2 à 5 kg ; ce sont donc des poissons de 14 à 18 mois qui, s'ils n'étaient pêchés que l'année suivante, atteindraient 20 à 25 kg. On se rendra compte aisément du manque à gagner provoqué par la pêche d'individus aussi jeunes.

Un problème se pose donc : celui de protéger le stock pour maintenir les captures à un niveau optimal.

Problème de la limitation de la taille à la première capture

Le moyen le plus efficace pour protéger un stock est en général l'interdiction de la pêche des individus très jeunes. Cependant, en ce qui concerne le stock de thonidés, le mode d'exploitation nouvellement développé, à savoir la pêche à la senne, change singulièrement les données du problème.

Dans les mattes de thons la taille des individus n'est pas constante ; pour capturer les plus gros individus, les grands senneurs sont amenés à tourner des mattes constituées en surface par de très petits thons, ce qui entraîne un gachis énorme puisqu'une grande quantité de jeunes albacores et listaos, ne pouvant pas être commercialisée, est rejetée à la mer. D'une façon générale, toute matte tournée est une matte perdue pour le stock, même si la coulisse de la senne est relâchée très vite. Pour

quoi alors ne pas garder ces individus même très jeunes ?

De plus, la limitation de taille n'est pas appliquée par tous les pays exploitant le stock. Les Japonais n'ont pas de taille limite, ce qui crée pour les pêcheurs français un désavantage certain. Ne faudrait-il donc pas souhaiter que les conserveurs acceptent toutes les tailles d'albacore ou de listao ?

Si la limitation de la taille à la première capture est inefficace et illusoire, il faut cependant mettre en place au plus vite un autre système de protection du stock.

Nécessité d'adopter rapidement un système de quotas

Ce système est appliqué sur la côte ouest du Pacifique où le quota est d'environ 80 000 t d'albacore par an (il doit être porté à 120 000 t en 1971). Il y est appliqué par les différents pays intéressés (I.A.T.T.C.).

Ce système semble avoir porté ses fruits et a provoqué un raccourcissement de la saison de pêche qui ne dure plus qu'environ cinq mois (de janvier à mai-juin) ; c'est la raison pour laquelle, les quotas une fois atteints dans le Pacifique, nous observons actuellement cette venue massive des thoniers-senneurs américains en Atlantique oriental tropical.

L'établissement de tels quotas en Atlantique, nécessaires à la protection du stock, devra donc s'accompagner

d'une extension pour les plus grands thoniers français des aires de pêche à exploiter. Ceci impliquera, par exemple, que ces derniers puissent aller à leur tour dans le Pacifique.

Quoi qu'il en soit, étant donné l'inefficacité de la limitation des tailles débarquées, qui crée tout au plus un gachis important, nous pensons que seul le système des quotas peut être efficace pour la protection du stock et qu'enfin il est urgent de le mettre en place.

Le niveau du quota pourra d'ailleurs être d'autant plus élevé que le nombre de senneurs exploitant le stock sera inférieur (la pêche à la canne détruisant moins de petits individus) ; il pourra être modifié d'une année à l'autre, suivant les effets observés.

Nécessité de diversifier les espèces commercialisées

Là encore il est regrettable que des espèces de thonidés, telles que le thazard ou la thonine, soient systématiquement rejetées à la mer faute d'être acceptées par les conserveurs. Ces espèces entrent pour 20 % dans les captures des senneurs japonais qui les commercialisent à des prix inférieurs. Peut-être y aurait-il une possibilité dans cette direction ?

Il est temps que prenne fin le rejet à la mer de 20 à 30 % ou plus d'individus trop jeunes non commercialisables et qui, une fois pêchés, de toute manière ne peuvent pas survivre.

